

Celyad Oncology annonce la réception d'un avis de radiation du Nasdaq

Mont-Saint-Guibert, Belgique – Celyad Oncology SA (Euronext & Nasdaq : CYAD) (la "Société") est une société de biotechnologie axée sur les technologies innovantes pour les thérapies à base de lymphocytes T à récepteur antigénique chimérique (CAR-T).

La Société avait annoncé le 4 avril 2023 avoir reçu une notification du Nasdaq Stock Market (« Nasdaq ») le 31 mars 2023 l'informant qu'elle ne respecte plus la condition pour le maintien de l'inscription au Nasdaq Global Market, en vertu de la règle d'inscription du Nasdaq 5450(b)(1)(A) qui exige que les capitaux propres d'une société cotée soient d'au moins 10,0 millions de dollars. Ensuite, le 19 avril 2023, tel qu'annoncé par la Société le 24 avril 2023, la Société a reçu un avis du Nasdaq l'informant que le prix de clôture minimum par action de ses American Depositary Shares représentant des actions ordinaires (« ADS ») était inférieur à 1,00 \$ pendant une période de 30 jours ouvrables consécutifs et que la Société ne remplissait plus l'obligation de prix minimum de l'offre énoncée dans la règle d'inscription du 5450(a)(1). Le 5 mai 2023, la Société a annoncé que son conseil d'administration a approuvé le retrait volontaire de ses ADS du Nasdaq Global Market.

Le 10 mai 2023, la Société a reçu une lettre de notification de Nasdaq (l'«Avis»), l'informant que ses ADS seront radiées du Nasdaq Global Market et seront suspendues à l'ouverture des marchés aux États-Unis le 19 mai 2023. L'Avis indique que Nasdaq a considéré que la Société n'avait pas fourni de plan définitif démontrant sa capacité à se conformer à court terme aux conditions pour le maintien de l'inscription ou à maintenir une telle conformité sur une période prolongée. La Société n'a pas l'intention de faire appel de la décision du Nasdaq et, par conséquent, il est prévu que les ADS de la Société seront radiées du Nasdaq Global Market le 19 mai 2023. Un formulaire 25-NSE sera déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la «SEC») qui retirera les ADS de la Société de la cotation au Nasdaq. La Société continuera d'être cotée sur Euronext Bruxelles. La question de savoir si les ADS de la Société seront négociées ou non sur le marché de gré à gré par la suite dépendra des actions des actionnaires et des tiers indépendants, sans implication de la Société.

Les obligations de déclaration de la Société en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières devraient se poursuivre après la radiation de la cote du Nasdaq Global Market.

Informations Supplémentaires pour les Détenteurs d'ADS

Le 5 mai 2023, la Société a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé la résiliation de son dispositif d'American Depositary Receipt («ADR») et qu'elle demanderait à Citibank, N.A., en tant que dépositaire, d'émettre l'avis de résiliation de son dispositif d'ADR aux Détenteurs d'ADS conformément aux dispositions de la convention de dépôt. À l'heure actuelle, un tel avis n'a pas été émis et le dispositif d'ADR de la Société reste en place jusqu'à nouvel ordre. La Société a l'intention de publier de plus amples informations sur son dispositif d'ADR à une date ultérieure.

La Société se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier ses plans en ce qui concerne la résiliation du dispositif d'ADR de quelque manière que ce soit.

À propos de Celyad Oncology

Celyad Oncology est une société de biotechnologie axée sur les technologies innovantes pour les thérapies à base de lymphocytes T à récepteur antigénique chimérique (CAR-T). La Société se concentre sur les opportunités d'exploiter pleinement le véritable potentiel de ses plateformes technologiques exclusives et de sa propriété intellectuelle, et de soutenir le développement de candidats CAR-T de nouvelle génération dans les tumeurs solides et les hémopathies malignes. Celyad Oncology est basé à Mont-Saint-Guibert, Belgique et New York, NY. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.celyad.com.



Déclarations prospectives de Celyad Oncology

Ce communiqué peut contenir des déclarations prospectives, au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières, y compris la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et ses amendements, dont notamment des déclarations concernant les croyances et les attentes concernant la stratégie d'entreprise mise à jour de la Société, ainsi que les bénéfices potentiels associés, les transactions et associations, déclarations concernant la valeur potentielle de la propriété intellectuelle de la Société, et des déclarations concernant la radiation du Nasdag. Les mots « sera », « croit», « potentiel », « continue », « cible », « prévoit », « devrait » et expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces mots d'identification. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont basées sur les attentes et les convictions actuelles de la direction et sont soumises à un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et de facteurs importants qui pourraient entraîner les événements réels, les résultats, la situation financière, la performance ou les réalisations de Celyad Oncology à différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques liés à l'incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation; la capacité de la Société à réaliser les avantages attendus de sa stratégie d'entreprise mise à jour; la capacité de la Société à développer ses actifs de propriété intellectuelle et à conclure des partenariats avec des tiers; la capacité de la Société à faire respecter ses brevets et autres droits intellectuels; la possibilité que la Société puisse enfreindre les brevets ou droits de propriété intellectuelle d'autrui et soit tenue de se défendre contre des poursuites en matière de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle; la possibilité que la Société ne puisse pas se défendre avec succès contre des réclamations pour contrefaçon de brevet ou d'autres poursuites en matière de droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait entraîner des demandes substantielles de dommages-intérêts contre la Société; la possibilité que la Société soit impliquée dans des poursuites pour protéger ou faire respecter ses brevets, ce qui pourrait être coûteux, long et infructueux; la capacité de la Société à protéger ses droits de propriété intellectuel dans le monde entier, la possibilité que les brevets détenus par la Société soient jugés invalides ou inapplicables; et d'autres risques identifiés dans les dépôts et rapports de Celvad Oncology auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris dans le dernier rapport annuel du formulaire 20-F déposé auprès de la SEC et dans les documents et rapports ultérieurs de Celyad Oncology. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à compter de la date de publication de ce présent document et les résultats réels de Celyad Oncology peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Celyad Oncology décline expressément toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives dans ce document afin de refléter tout changement dans ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels une telle déclaration est basée, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.

Contacts à Celyad Oncology:

Relation aux investisseurs:

David Georges VP Finance and Administration investors@celyad.com Relation aux médias:

Caroline Lonez
R&D Communications and Business Development
communications@celyad.com



Source: Celyad Oncology SA